

# Le contrôle des documents commerciaux Niveau 2

- Mon atelier pour m'entraîner à contrôler....**
- Les conditions de vente (délai, réductions, règlements, etc.)
  - Le détail de la vente : quantités commandées et livrées
  - Les informations légales du document commercial

Et déterminer les actions à mener pour rectifier les anomalies relevées



Détecter les anomalies et déterminer les actions à mener !

**Mon entreprise :** La CHOCOLATERIE GOURMANDE

**Activité :** fabricant de chocolats

**Date :** 31 mai 20N

» Infographie «



<https://urlr.me/r7hUgw>



En rapprochant les documents commerciaux suite à la livraison des marchandises (document 3 et 4)  
Relevant les anomalies et en indiquant les actions à mener pour y remédier (annexe 1)



En renseignant la page web  
« N2 –Le contrôle des documents commerciaux »

## Document 1 – Codes des anomalies

PROCÉDURE CONTRÔLE RÉCEPTION des MARCHANDISES			
CODE	NATURE ANOMALIE	CODE	NATURE ANOMALIE
1	Produit non commandé	7	Frais de livraison non conforme
2	Quantité non conforme	8	Délai de livraison non respecté
3	Unité différente	9	Délai de règlement non respecté
4	Tarif différent	10	Réduction commerciale non conforme
5	Produit manquant	11	Réduction financière non conforme
6	Produit abîmé	12	Aucune anomalie



## Document 2 – Extrait du code du commerce

### ARTICLE L133-3 du CODE du COMMERCE

La réception des objets transportés éteint toute action contre le voiturier pour avarie ou perte partielle si dans les trois jours, non compris les jours fériés, qui suivent celui de cette réception, le destinataire n'a pas notifié au voiturier, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, sa protestation motivée.

Si dans le délai ci-dessus prévu il est formé une demande d'expertise en application de l'article L. 133-4, cette demande vaut protestation sans qu'il soit nécessaire de procéder comme il est dit au premier alinéa.

Toutes stipulations contraires sont nulles et de nul effet. Cette dernière disposition n'est pas applicable aux transports internationaux.

## Document 3 – Bon de commande



### La CHOCOLATERIE GOURMANDE

18, rue Philippe Auguste  
CP VILLE

Tél. 02 47 57 15 15

contact@chocogourmande.fr

www.chocogourmande.fr

**Nous vous passons commande des marchandises désignées ci-dessous aux conditions suivantes :**

- Délai de livraison : sous 48 heures
- Lieu de livraison : 18, rue Philippe Auguste à Amboise
- Conditions de livraison : entre 2 et 4 jours franco de port
- Mode d'expédition : par route
- Délai de paiement : comptant sous escompte de 2 %

### CHOCO DISTRI

5, avenue Édouard Michelin  
CP VILLE

**BON de COMMANDE n° 119**

Le 25 mai 20N

RÉF.	DÉSIGNATION	UNITÉ	QTÉ	PU HT	MONTANT HT
B01	Chocolat blanc	la tablette	15	1,80	27,00
N03	Chocolat noir 100 %	la tablette	05	1,95	9,75
<b>L01</b>	<b>Chocolat lait</b>	<b>la tablette</b>	10	1,00	10,00
N05	Chocolat noir piment	lot de 2	02	2,25	4,50
N08	Chocolat noir grandes origines	lot de 2	04	3,30	13,20
N07	Chocolat noir fleur de sel	lot de 2	06	2,80	16,80
N06	Chocolat noir amandes	lot de 3	08	3,75	30,00
N02	Chocolat noir 85 %	lot de 3	11	4,60	50,60
L02	Chocolat lait bio	la tablette	03	1,55	4,65
N06	Chocolat noir pépites café	lot de 2	07	2,40	16,80
N04	Chocolat noir noisette	lot de 3	09	3,95	35,55
N01	Chocolat noir 70 %	lot de 2	13	2,10	27,30
N09	Chocolat noir menthe	la tablette	14	1,25	17,50
L03	Chocolat lait praliné noisettes	la tablette	12	1,60	19,20
N10	Chocolat noir framboise	la tablette	16	1,05	16,80
				<b>TOTAL H.T.</b>	299,65

À :	VILLE	Signature :
Le :	25 mai 20N	Carole LAFORÊT, responsable des achats

SARL au capital de 50 000 € - SIRET 551 148 414 00016 - TVA FR35551148414 - APE 1072Z



Document 4 – Bon de livraison



**CHOCO DISTRI**  
5, av. Édouard Michelin  
CP VILLE

Le 31/05/20N

**BON de LIVRAISON n° 221**

Tél. 02 47 80 20 20  
www.chocodistri.fr  
contact@chocodistri.fr

**La CHOCOLATERIE GOURMANDE**  
18, rue Philippe Auguste  
CP VILLE

Expéditeur : CHOCO DISTRI      Mode de transport : Par route  
Destinataire : CHOCO GOURM      Poids total : 13,5 kg  
Nombre de colis : 2 cartons      Conditions de transport : Forfait 15 €

Réf.	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Observations
B01	Chocolat blanc	1	15	1,80	
N03	Chocolat noir 100 %	1	05	1,95	
L10	Chocolat lait	Lot 2	10	1,95	
N05	Chocolat noir piment	Lot 2	02	2,25	
N08	Chocolat noir grandes origines	Lot 2	04	3,30	
N07	Chocolat noir fleur de sel	Lot 2	03	2,80	
N06	Chocolat noir amandes	Lot 3	08	3,75	
N11	Chocolat noir pâtissier	Lot 2	10	2,95	
N02	Chocolat noir 85 %	Lot 3	11	4,60	
L02	Chocolat lait bio	1	03	1,55	
N06	Chocolat noir pépites café	Lot 2	07	2,60	
N04	Chocolat noir noisette	Lot 3	09	3,95	
N01	Chocolat noir 70 %	Lot 2	13	2,10	
N09	Chocolat noir menthe	1	10	1,25	Rupture
L03	Chocolat lait praliné noisettes	1	12	1,60	
N10	Chocolat noir framboise	1	16	1,05	

**CADRE RÉSERVÉ au DESTINATAIRE**  
*Réf. L03, carton éventré, emballages altérés*  
*Contenu des cartons conforme au BL*

Pris livraison,  
Le 02/06/20N  
Signature :  
Carole Laforêt

SARL au capital de 60 000 € - SIRET 221 448 954 00018- TVA FR82221448954 - APE 4636Z



Annexe 1 – Contrôle Bon de commande/Bon de livraison

CODE	ANOMALIES CONSTATÉES	SOLUTIONS/ACTIONS Après du fournisseur

